

## Journée du réseau 2018 – Violence domestique et Addictions

### Résultats issus de l'atelier « world café »

Dans le cadre de la journée annuelle du réseau de lutte contre la violence domestique organisée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et le Service de prévoyance et d'aides sociales, du 25 janvier 2018, plus de 150 professionnel-le-s ont été invité-e-s à échanger sur la double problématique de la violence domestique et des addictions.

Lors de cette journée, un world café, un processus créatif libre de pollinisation d'idées animé par Mmes Ukelo et Acklin (HETS-FR), a permis de nombreux échanges centrés sur les expériences du terrain. Les objectifs de ce world café étaient de débattre des imbrications entre violence domestique et addictions dans les pratiques des professionnel-le-s présent-e-s, des enjeux et défis que ces situation représentent, de s'interroger sur la complémentarité de ces pratiques et sur les collaborations possibles. A la fin du processus, chaque table a élaboré une affiche, dont les éléments sont rassemblés ci-dessous.

Les **enjeux** identifiés par les professionnel-le-s présent-e-s concernent notamment :

- L'accompagnement global des victimes et auteur-e-s de violences domestiques
  - Assurer la continuité et la cohérence du suivi des cas
  - Etre attentive et attentif à la perte de repères du patient
  - Composer avec une éventuelle perte d'efficacité dans le traitement des cas
  - Maintenir le lien avec le patient
  - Sortir de son domaine de spécialisation respectif
- Les différences de pratique entre professionnel-le-s
  - Pallier au manque de communication
  - Prendre en compte les spécificités de l'intervention de chaque professionnel-le
  - Assurer le secret professionnel aux bénéficiaires
- Le déni de la présence de la double problématique
- La légitimité de l'intervention du professionnel-le
  - Respecter la légitimité de la première intervention
  - Prendre en compte la temporalité de l'intervention de chaque professionnel-le
  - Respecter le droit des bénéficiaires
- La compréhension de la corrélation entre les deux problématiques.

Ce dialogue constructif a également permis de mettre en évidence les **besoins** des professionnel-le-s engagé-e-s dans la problématique, notamment :

- Une meilleure connaissance du réseau
  - Connaître les champs d'action des partenaires du réseau
  - Entretenir le réseautage

- Une meilleure coordination des acteurs
  - Etablir les liens interinstitutionnels (connexions structurées )
  - Transmettre de manière plus fluide les informations
  - Maintenir le lien entre les professionnel-le-s
- La mise à disposition d'outils de détection régulièrement actualisés
- L'injonction d'un nombre suffisant de consultations pour le couple
- Une meilleure utilisation des leviers du cadre légal
- Une augmentation des ressources structurelles et financières à disposition
  - Augmenter les budgets
  - Développer des structures dans les régions en dehors de Lausanne
  - Développer des structures spécifiques pour les femmes victimes de violence domestique, qui sont également confrontées aux addictions.

Au regard de cet état des lieux, des **perspectives d'action** ont été soulevées par les différents partenaires présents lors du *brainstorming* participatif :

- RESEAU
  - Améliorer la promotion du réseau
  - Effectuer une cartographie des acteurs du réseau
  - Créer un catalogue de prestations des acteurs du réseau
  - Renforcer les canaux de communication
  - Définir des personnes de références au sein de chaque institution
- PROCEDURES
  - Formaliser les collaborations par des protocoles
  - Se référer au *case management*
- FORMATION/INFORMATION
  - Elaborer des formations communes interdisciplinaires, interprofessionnelles
  - Poursuivre les efforts d'information, prévention et sensibilisation sur la problématique des violences et des addictions
  - Inclure un module obligatoire sur la violence dans la formation de base des travailleurs sociaux
  - Former les enseignant-e-s
  - Développer des vignettes cliniques
  - Mettre en place des ateliers de transmission de savoirs
  - Proposer des plateformes inter thématiques, des espaces rencontre
- SENSIBILISATION DES AUTEUR-E-S
  - Mettre sur pied des cours sur le vivre ensemble dès l'école obligatoire